

Liste des participants

Enseignants : Aline Carrié (CM2), Charles Euchin (CM2), Karine Fournier (CP), Colette Barry (CE2), Florence Jean (CM1-CM2), Muriel Alcrudo (CM1), Samantha Esteban (CE2), Sophie Mora-Doumen (CE2 : excusée), Hélène Corbi (CM1), Magali Ortuno (CE1), Céline Cyr (CE1), Cécile Eysseric (CE1), Camille Forfait (CE1 et CM2), Audrey Bradfer (CP), Alexandra Quignon-Burry (CP), Anne Bourachau (CP), Delia Romeo (ULIS), Eric Kéhal (Directeur de l'école).

Représentants des Parents d'élèves : **API** : Béatrice Bernard, Laurent Danflous, Emmanuelle Gomez, Alice Mathe-Geiller, Olivier Nerrand **FCPE** : Yoann Guy, Marie-Christine Coco, Karine Souffez, Emma Theillaumas, Emilie Turret **PEEP** : Guillaume Virlet

Représentants de la MAIRIE de Colomiers : Valérie Chevalier (Conseillère municipale)

Excusé : Mme Lacourthiade (Inspectrice de l'Education Nationale).

Calendrier des prochaines manifestations de l'année : dates à retenir

- Fête de Décembre : **vendredi 22 décembre 2017.**
 - 2^{ème} conseil d'école : **jeudi 15 mars 2017 18 heures.**
-

1. Présentation des membres du Conseil d'Ecole, résultat des élections des représentants des parents d'élèves

- Election des représentants des parents d'élèves : 52,3% de participation cette année (54% en 2016, 53% en 2015, 55% en 2014, 53% en 2013). 8 représentants élus pour la FCPE, 6 pour l'API, 1 pour la PEEP. Total 15.

2. Fonctionnement de l'école

- **Bilan rentrée 2017 (effectifs, organisation pédagogique ...)**. 353 élèves inscrits à ce jour (338 en 2016 à la même période) répartis sur 15 classes (14 classes en 2016-2017) : 3 CP - 3 CE1 - 3 CE2 - 2 CM1 - 2 CM2 - 1 CM1-CM2 - 1 ULIS. Effectifs par niveau : 66 CP, 71 CE1, 78 CE2, 61 CM1, 65 CM2, 12 ULIS. Cette année sur l'école élémentaire Alain Savary, nous avons eu une ouverture de classe supplémentaire.

- **Rappel et vote du règlement intérieur**. Le directeur rappelle l'existence du règlement type départemental (disponible sur internet et à l'école). Après présentation des modifications du règlement intérieur de l'école, ce dernier est validé et adopté à l'unanimité en Conseil d'Ecole (modification du point 7 : vie scolaire et comportement en accord avec la mise à jour en date du 06/09/2017 du règlement type départemental).

- **ULIS école** : Unité Locale d'Inclusion Scolaire (anciennement Clis). L'ULIS accueille 12 élèves en situation de handicap. Les élèves sont orientés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et c'est ensuite le directeur Académique qui décide du secteur d'affectation en accord avec les familles. L'enseignant est assisté d'un Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) Collectif. Le but est de proposer un travail individualisé adapté aux possibilités des élèves, en inclusion dans des classes traditionnelles et/ou au sein de l'ULIS. Des soins sont compris sur le temps scolaire dans d'autres structures adaptées extérieures à l'école. Sur la ville de Colomiers, nous avons 2 Ulis école (Lamartine et Alain SAVARY), 2 ULIS collège (Jean JAURES et Léon BLUM) et 1 Ulis lycée (Lycée professionnel Eugène MONTEL).

- **L'APC (activités pédagogiques complémentaires)**. Les APC ont lieu le mardi et le jeudi : 2 x 30 min de 11h30 à 12h. Cette organisation est uniformisée sur toutes les écoles de Colomiers. Cette activité n'étant pas obligatoire, les parents ont le choix de l'accepter sur proposition des enseignants. En APC, les élèves travaillent sur les compétences du socle commun en mathématiques et français, sur la méthodologie, sur un axe du projet d'école en groupes restreints.

- Bilan coopérative scolaire

Bilan 2016-2017 :

Bénéfices :

Fête de l'école : 1557€, Photos : 1417€, Vente de gâteaux : 3140€, Actions des représentants des parents d'élèves (gâteaux, bourse aux livres...) : 607 €

Subventions obtenues pour aider les projets des classes de découverte : 2046 € (200€ PEP, 1846€ Mairie de Colomiers)

Dons des parents rentrée 2016 : 3944€

Dépenses pour 2016-2017 : tous les bénéfiques ont servi au financement de différentes sorties, projets et classes transplantées.

Dons des parents rentrée 2017 : 3700€, soit 10.50 € par élève pour cette année.

3. Travaux et équipement

Plusieurs interventions sur le groupe scolaire ont concerné des dépannages et des travaux

d'entretien, notamment sur le toit (problème d'infiltration d'eau par temps de pluie : 114 interventions sur le groupe scolaire Alain Savary depuis juin 2017 (maternelle école et Alae élémentaire école et Alae, Centre de loisirs). L'Aménagement de l'espace vert devant l'école (côté cour Alae) est prévu avant fin 2017.

Une campagne municipale autour du diagnostic énergétique vient d'être votée sur cinq bâtiments municipaux dont le groupe scolaire A.Savary.

Investissements demandés par l'école pour 2018 :

- des dessins de cour type marelle..., demande du conseil des enfants de l'école (en commun avec l'ALAE)
- Une avancée type petit préau pour les classes (en commun avec L'ALAE)

4. Les rythmes scolaires

Le Directeur précise que M. le Dasen dans la note départementale du 13/09/2017 rappelle la possibilité d'une nouvelle modalité d'organisation du temps scolaire sur une semaine de 4 jours, soit 8 1/2 journées et 24 heures d'enseignement (publié au journal officiel le 29 juin 2017), et ceci en complément des autres modalités d'organisations possibles déjà communiquées depuis 2013 (semaine de 4,5 jours sur 9 1/2 journées). M. le Dasen rappelle également qu'il se prononcera sur une proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, après avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale. Avant de prendre l'arrêté déterminant les horaires de chaque école concernée, il consultera la réglementation de la collectivité territoriale départementale compétente en matière d'organisation et de financement des transports scolaires. Chaque Conseil d'Ecole fera remonter la proposition ayant obtenu un vote majoritaire à l'IEC de chaque circonscription (jusqu'au 08/12/2017).

M. le DASEN arrêtera ensuite l'organisation de la semaine scolaire de chacune des écoles après examen des projets d'organisation du temps scolaire transmis (avis du Maire, de l'inspecteur de l'Education Nationale, du Département, du Comité Technique Spécial Départemental, du Conseil Départemental de l'Education Nationale).

Les contraintes juridiques sur la semaine de 4 jours sont : enseignements répartis sur 8 1/2 journées, 24 h par semaine, 6 heures par jour, 3h30 maximum par 1/2 journée. Le positionnement des APC (1 heure par semaine) ne fera pas l'objet d'un vote lors du Conseil d'école mais y sera toutefois abordé. L'organisation des APC fait l'objet d'une proposition du Conseil des maîtres à l'inspecteur de l'Education Nationale qui en arrête l'organisation. Les APC doivent se faire sur un temps où tous les enfants peuvent être présents sans contrainte.

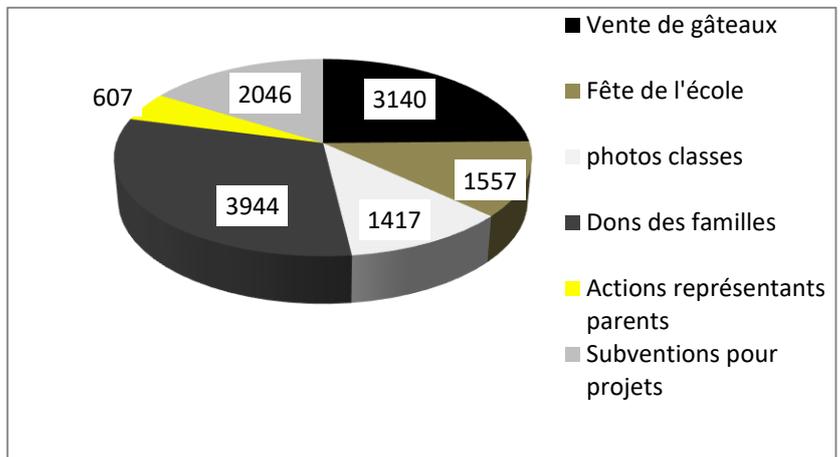
Pour la ville de Colomiers, la municipalité a proposé trois consultations locales relatives à ce sujet entre les différents partenaires (école, élus, personnel municipal, représentants des parents d'élèves) d'octobre à novembre 2017. A l'issue de ces concertations, un conseil d'école exceptionnel se réunira avant le 8 décembre. **Le mardi 5 décembre a été retenu sur le groupe scolaire Alain Savary.** La décision prise par M. le Dasen sera connue au plus tôt à partir du mois de mars 2018.

Lors de la dernière consultation à la mairie, 4 scénarios sont ressortis mais rien n'est arrêté. La dernière réunion est prévue fin novembre. A ce jour, les représentants des parents sur l'EE Savary ne se sont pas encore positionnés. Pour l'équipe enseignante, 50 % voteraient pour la semaine de 4jrs 1/2, 25 % pour les 4 jours, 25% ne se prononcent pas pour le moment. Les représentants des parents sont intéressés par une réunion de travail avec des représentants de l'équipe enseignante ou son directeur. La date est à définir avant le 5 décembre.

5. Hygiène et sécurité

- Présentation des exercices sécurité de mise en sûreté (PPMS) et d'incendie

- Exercice incendie : deux fois par an. Le premier est réalisé en début d'année scolaire (effectué le 19 septembre), le deuxième courant avril-mai.



➤ PPMS : exercices de mise en sécurité réalisés trois fois par an depuis 2016. Le premier aura lieu courant décembre 2017 (intrusion et confinement dans l'école), le deuxième se déroulera courant 2ème trimestre et le 3ème au 3ème trimestre 2018. Cinq types de risques potentiels sur le groupe scolaire (risques météorologiques, accidents chimiques, nucléaires, inondations, intrusion). Sont invités les personnes du service sécurité et incendie de la mairie de Colomiers, la personne de la circonscription en charge du dossier sécurité dans les écoles, le personnel de l'ALAE et de la restauration scolaire, les représentants des parents d'élèves, les services de secours et de sécurité. Rappel : le fait de venir à l'école en cas de confinement n'aide pas au bon déroulement des choses. Le rapport de l'exercice est systématiquement transmis à la Mairie et à l'Inspection Académique. Il existe également un registre de sécurité sur l'école où tout est consigné.

Les représentants des parents demandent si les exercices faits sur l'année passée ont mis en évidence des problèmes particuliers. Le Directeur précise qu'après chaque exercice un bilan est fait avec l'équipe pédagogique. En ce qui concerne l'évacuation incendie, il y a eu un oubli de porte non fermée. A part cela, rien de particulier. Les enfants sont à l'écoute et respectent les consignes.

Les représentants des parents voudraient savoir de quel matériel spécifique dispose l'école.

Dans chaque classe, nous avons une trousse de secours PPMS qui est à remettre à jour ou à compléter : Mme Chevalier nous informe que les remises à jour des trousses sont en cours. Le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) a également demandé des moyens de communication entre les différentes classes et bâtiments du groupe scolaire car cette école est de plein pied et étendue. Les alertes autres que l'incendie sont données par des cornes de brume mais sont peu ou pas audibles de tous.

Rappel du bilan fait lors du 1er conseil d'école du 08/11/2016 :

➤ Bilan du 1er exercice PPMS intrusion 2016 :

Points à renforcer et/ou à améliorer :

- Signal d'alerte intrusion peu ou pas audible sur l'ensemble du groupe scolaire (maternelle + élémentaire + restauration)
- Moyen de communication entre les différents bâtiments (de l'élémentaire + maternelle + restauration) à améliorer ou à revoir (téléphone filaire fixe mais pas toujours quelqu'un pour répondre)
- Absence de stores ou de moyen occultant sur une partie des lieux de confinement (lieux identifiés et informations fournies à la Mairie + Education Nationale)
- Verrous et systèmes de verrouillage non fonctionnels ou défectueux sur certains lieux de confinement et d'évacuation (lieux identifiés et informations fournies à la mairie + Education Nationale) : travaux effectués
- Mise à jour des trousses PPMS : en cours de réassort.

Solutions envisagées et/ou demandées :

- 1 système sonore du signal d'alerte intrusion audible de tous (maternelle + élémentaire + restauration) avec déclenchement possible dans différents lieux du groupe scolaire
- Mise en place d'un système occultant sur les lieux de confinement
- Remplacement ou réparation des verrous et des systèmes de verrouillage défectueux (travaux effectués).

Les représentants des parents demandent concernant les films occultant le résultat de l'étude faite sur l'école Jules Ferry. Mme Chevalier nous informe que ce système n'a pas été efficace donc cela ne sera pas retenu. La mise en place de rideaux sera à privilégier si nécessaire (hors budget investissement), de plus des alarmes spécifiques autres que pour l'évacuation incendie sont trop chères à mettre en place.

Les représentants des parents voudraient savoir si le chauffage fonctionne correctement par rapport à l'année dernière. A ce jour, aucun problème.

Des accidents ont eu lieu au niveau des portes des toilettes extérieures (doigts coincés, fracturés, écrasés). Les parents demandent si quelque chose a été fait ?

Plusieurs bons de travaux ont été faits conjointement par l'école et l'ALAE demandant la mise en place d'un système de protection des charnières de porte, notamment au niveau des WC. Cette demande sera très régulièrement renouvelée par l'école et l'ALAE. De plus, un poste spécifique pour la surveillance des WC extérieurs par un enseignant est déjà mis en place sur le temps des récréations de l'école. *Travaux en cours de réalisation.*

6. Sorties – Spectacles - Activités :

Le projet d'école (2014-2018) : Il comprend trois axes principaux. A partir du bilan du précédent projet d'école (2010-2014), de différents constats et indicateurs (humains, matériels...) propres à l'école, l'équipe pédagogique a orienté le

projet autour de trois axes principaux en s'appuyant sur les axes des contrats d'objectifs Académique et départemental et sur les recommandations de M. l'inspecteur de l'Education Nationale.

Axe 1 : améliorer les compétences du socle commun en mathématiques et français.

Axe 2 : développer les parcours culturels, artistiques et sportifs.

Axe 3 : l'école numérique : autour de l'utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Une réflexion sur l'évaluation (livret scolaire unique) ainsi que sur l'Education Morale et Civique (actions sur le conseil des enfants et les élections de délégués, des projets citoyens...) a eu lieu en 2016-2017 conformément aux recommandations et à la mise en place des nouveaux programmes et du socle commun. Depuis trois ans, deux livrets semestriels de bilan de compétences scolaires pour chaque élève sont communiqués aux familles (fin janvier et fin juin). Depuis la rentrée 2016, un livret scolaire unique (LSU) a été mis en place au niveau national. A partir de cette année, nous rentrons dans une nouvelle phase d'écriture de projet d'école 2018-2022.

Les projets en cours pour ce 1er trimestre :

- L'anglais est enseigné dans toutes les classes du CP au CM2 avec des échanges de service. 9 enseignants sont habilités cette année. L'évaluation du niveau A1 (niveau à atteindre en fin de CM2) se fait en contrôle continu.
 - Le projet « école et cinéma » est reconduit pour l'ensemble des classes de l'école qui assisteront à 3 films.
 - Tous les élèves iront à la piscine de Colomiers le 1er trimestre.
 - Cette année, l'exposition artistique et culturelle de Noël ainsi que les chants seront sur le thème de la mythologie (porte ouverte pour les parents le vendredi 22 décembre) : toutes les classes et l'Alae y participent. Nous aurons besoin de parents volontaires pour continuer à organiser de tels projets. En raison du plan Vigipirate, il y aura des contraintes comme l'an dernier : un point de contrôle sera mis en place à l'entrée de l'école.
 - Des classes participent au projet « danse à l'école ». Des heures avec un artiste sont prévues et une représentation aura lieu au mois de mai.
 - De nombreuses classes participent à de multiples actions culturelles et spectacles proposés par la mairie de Colomiers (Pavillon Blanc et espace des arts, salon de la BD...) :
 - ❖ Pour le cycle 3 : La visite dessinée, un rallye doc, la réforme graphique, atelier avec un artiste à résidence, raconte-moi un conte détourné, en avant la Zique
 - ❖ Pour le cycle 2 : atelier Biscotto avec un artiste, se raconter en chanson, la lettre comme un dessin, le graphisme en BD
 - Un projet film d'animation est également prévu
 - Intervention de jeunes non-voyants du centre Lestrade de Toulouse pour une sensibilisation sur deux classes
 - Deux classes iront au Musée des Augustins et une au musée Saint Raymond de Toulouse.
 - 4 classes participent au prix littéraire des incorruptibles.
 - Des projets ponctuels sur : les droits de l'enfant pour certaines classes, la semaine du goût (en octobre + toute l'école a participé à des ateliers proposés par la classe ULIS), un échange avec des enseignantes anglaises qui viendront dans les classes (en novembre puis en mars).
 - Deux classes de neige
- Et d'autres projets et sorties en cours pour le reste de cette année scolaire.

7. Proposition de différentes actions des représentants des Parents d'élèves

- ✓ L'API propose d'organiser une ou deux bourses aux livres, jouets, DVD, jeux de société un soir à partir de 16h00 en mai. Un appel au don sera fait en direction des familles. Le but est de récolter de l'argent pour aider le financement des différents projets de l'école.
- ✓ La FCPE propose la vente de chocolats pour Pâques probablement, car pour Noël c'est un peu court en temps et cela est déjà mis en place avec la maternelle. 25% des bénéfices seront pour l'école. Tous les chocolats sont livrés directement à l'école puis répartis ensuite.
- ✓ L'API propose la vente de madeleines Bijou : la boîte la moins chère est autour de 5€. Un affichage clair au niveau des montants de la part rétrocédée à la coopérative sera précisé.
- ✓ Une collecte de jouets/ vêtements/ vélos/ objets déco (lampes – tapis) aura lieu le vendredi 17 novembre pour le secours populaire de 16h00 à 18h30. Une affiche ainsi que des mots en direction des familles sont distribués dans les cahiers de liaison.
- ✓ Sécurité aux abords de l'école : L'API fait une proposition de communiquer auprès des parents (par un flyer ou des petites BD ou des actions ponctuelles...) afin de diminuer les incivilités aux heures d'entrées et de sorties de l'école (stationnement, dépose des enfants...). De plus, des enseignants et des parents pensent qu'une action en lien avec l'éducation à la citoyenneté autour de la sécurité routière pourrait être faite auprès des élèves qui ainsi pourraient sensibiliser leurs parents.

Le Directeur de l'école :

Éric KEHAL

La secrétaire de séance :

Alexandra QUIGNON BURRY

École élémentaire Alain SAVARY 16 allée du Morbihan 31770 COLOMIERS
Tel: 05 61 63 50 23 Mel: ce.0312539s@ac-toulouse.fr